

Au service de la Moselle



Le grand tour de magie de Bercy, épisode 2 : les points d'accueil multipliés comme les petits pains...

Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues élus,

La lettre d'information sénatoriale que je vous ai fait parvenir au mois de juillet dernier devait toucher juste puisque, lors des réunions d'information des élus locaux ou de présentation de la réforme aux syndicats, il arrive que Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques de la Moselle la cite.

Je tiens tout d'abord à préciser que mon propos n'est pas de désigner particulièrement ce haut-fonctionnaire dont j'ai pu constater la loyauté lors de mon passage au Ministère de la Défense. Il lui est demandé par son ministre de tutelle de mettre en place une politique, il s'exécute comme il est du devoir de tout fonctionnaire.

Notre responsabilité d'élus est au contraire de défendre l'égal accès de tous les Français aux Services Publics et l'égalité de traitement par l'Etat de tous les territoires de la République. C'est pour cela qu'aujourd'hui je prends à nouveau la plume car toutes les collectivités territoriales ne seront pas traitées de manière équitable.

Je ne reviendrai pas sur le fait que certaines zones de Moselle, malgré les efforts des élus locaux, n'ont toujours pas accès à l'internet à haut débit, sans même parler de la fibre optique. Cet état de fait avait d'ailleurs, à ma demande, poussé Christian Eckert, prédécesseur de l'actuel Ministre, à maintenir des postes dans des zones rurales où la dématérialisation et le numérique sont encore plus virtuels que quotidien.

Ce que je voudrais souligner c'est que ce projet, à l'image des autres réformes portées par ce Gouvernement, n'est pas débattu ou concerté. Il est présenté à des élus qui peuvent l'amender à la marge. En caricaturant, ils peuvent obtenir que le point d'accueil ouvre 30 minutes de plus et le 3e mardi du mois plutôt que 4e lundi...

Voilà la concertation telle que la conçoit ce Gouvernement et sa majorité.

De même, les maires ruraux ont raison de souligner que l'accueil sur rendez-vous est une inversion de la notion de « Services Publics ». En l'état du projet, c'est l'usager qui se met à disposition de l'administration et plus l'inverse. Même si ces points d'accueil sont multipliés géographiquement, ils sont réduits sur les temps de présence.

De manière péremptoire, un député *En Marche* a affirmé lors d'une

réunion en Préfecture, à la stupéfaction quasi-générale : « *A quoi sert de maintenir des services publics qui ne servent à rien et dans lesquels personne ne vient* ». Ce parlementaire de l'agglomération messine dévoile ainsi qu'il est possible d'organiser la disparition de la demande de l'usager en réduisant la présence du fonctionnaire chargé de lui répondre.

Car non, il n'y a pas comme j'ai pu l'entendre, de fonctionnaires « *qui regardent les mouches voler* ». Avec 5 800 postes supprimés dans l'administration de Bercy, chacun comprend que le but est avant tout de faire des « gains de productivité » en regroupant dans de grands centres « industriels » et déshumanisés les fonctionnaires restants au lieu d'augmenter la présence devant les usagers.

Cela se vérifie notamment pour les 20 à 30 % de nos concitoyennes et concitoyens qui, comme le dit Jacques Toubon, sans rapport avec leur âge ou leur niveau d'études, ont beaucoup de mal ou n'arrivent pas du tout à se servir du numérique.

Enfin, à en croire le Gouvernement et sa majorité, les nouvelles *Maisons France Services* seraient la panacée et le lieu d'accueil privilégié pour répondre à toutes les demandes des citoyens ruraux ou néo-ruraux. Là encore, les maires s'interrogent à juste titre : dans la lettre cadre du Premier Ministre, rien n'est dit sur le financement de ces locaux. Pire, l'accueil serait fait par des Services civiques ou des contractuels, formés par les centres départementaux du CNFPT. Mais par qui seront-ils payés ? Les élus locaux, fort de l'expérience des agences postales, ont bien une idée...

Quant aux « *conseillers aux décideurs locaux* », la même question se pose : seront-ils rémunérés intégralement et de manière pérenne par l'Etat ?

L'association des maires ruraux dit que le Gouvernement essaye de lui vendre un « *lapin dans un sac* ». L'image est malheureusement juste car, comme j'ai pu l'écrire, ce projet est un véritable tour de passe-passe.

Il est donc grand temps pour le Ministre de l'action et des comptes publics de dévoiler ses réelles intentions et de prendre des engagements plutôt que de faire des promesses aux élus, particulièrement à celles et ceux des zones de notre pays déjà délaissées par l'Etat.

Bien à vous,
Jean-Marc TODESCHINI.

Au Service des élus locaux

Le quotidien *Le Monde*, dans son édition du 12 septembre dernier, a consacré un remarquable reportage aux préoccupations des élus locaux face à la réorganisation des Trésoreries et à la disparition des services publics dans la ruralité.

Bronca contre la réorganisation des trésoreries

Face à cette réforme menée par M. Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics, des maires dénoncent un abandon de l'Etat

Si la crise des « gilets jaunes » s'est calmée, les premières flammèches d'un autre incendie apparaissent ici et là dans le pays. De Tannec (Yonne) à Saint-Antoine-Noble-Vai (Tarn-et-Garonne), de Quimperlé (Finistère) à Villeneuve-les-Corbilières (Aude), de nombreux conseils municipaux votent, depuis le début de l'été, des motions pour dénoncer la réorganisation du réseau des finances publiques, dont le ministre de l'action et des comptes publics, Gérard Darmanin, a présenté les grandes lignes en juin.

De quoi s'agit-il ? Dans le but de rapprocher le service public des usagers et de faire des économies, M. Darmanin propose aux collectivités locales de changer radicalement l'organisation des trésoreries. Entre 2007 et 2017, rappelle-t-il régulièrement, 1200 centres des impôts ont été supprimés sur l'ensemble du territoire. Et le système est aujourd'hui « au bout du souffle ». Il faut donc « mixer le jeu de massacre ». Son idée : rassembler certains agents des impôts pour gérer les tâches administratives quand d'autres iront sur le terrain répondre aux questions des contribuables.

L'Association des comptables publics (ACP), qui représente deux comptables sur trois, assure que cela se traduira par « la suppression de quelque mille trésoreries, remplacées par des agents mobiles, se déplaçant sur rendez-vous ». Ce que l'entourage du ministre conteste : « Ce n'est pas exact. Tout dépendra du résultat de la concertation que nous menons avec les élus et les syndicats. Nous proposons de remettre des agents au contact de la population, à raison de 30 % de lieux de services publics en plus, notamment dans les communes les plus rurales ». Gérard Darmanin promet que, d'ici à la fin du quinquennat, les services des impôts seront présents dans 2600 communes, contre 1900 aujourd'hui.

Les agents seront « installés dans des « maisons France services », dans des trésoreries, dans des mairies ».

Ce « Darmanopolis », dénonce la CGT, en pointe dans le combat contre le chamboulement des perceptions, n'annonce rien de bon : « Pas la peine de lancer des dés, à tous les coups vous perdez ». C'est bien ce que pensent les municipalités qui votent des motions. L'ACR, étonnée par ce mouvement de fond inédit, en a recensé « une cinquantaine, émanant d'une quarantaine de départements différents ».

Mais, précise, Alain Paclianus, premier vice-président de l'association, ce décompte « n'est pas exhaustif ». D'autres formes de mobilisation sont apparues et de nombreuses délibérations ne sont pas remontrées jusqu'à l'ACP. En Corrèze, par exemple, département qui passerait de 22 à 5 trésoreries, selon la CGT, « 197 des 280 communes ont déjà voté une motion ou vont la finaliser ce mois-ci, soit plus de 70 % ».

« Service public "low cost" »

De nombreuses petites communes ont voté de tels textes, mais de plus grosses collectivités leur ont emboîté le pas, comme le conseil général d'Indre-et-Loire ou le conseil régional Nouvelle-Aquitaine. Tous appréhendent « une dématérialisation ». Rembercourt-Sommaise (Meuse), par exemple, déplore que « le projet vise à supprimer les deux tiers des trésoreries municipales ». Dans le département d'Indre-et-Loire, on craint « la fermeture de toutes les trésoreries de proximité ». « Sur treize, il n'en restera plus que trois », s'insurge le président du conseil général, Jean-Gérard Paumier (Les Républicains).

Certes, l'Etat promet la multiplication des « points de contacts », lieux où il serait possible d'obtenir des réponses à des questions fiscales. Mais qui répondra ? « Ce service public "low cost" sera assuré par des agents qui pourront ne pas être issus de la FGFEP [direct-

Le centre des finances publiques de Santa-Maria-Siché (Corse-du-Sud), où la perception ne traite plus le service des impôts aux particuliers, en février.

OLIVIER LABAN/HAUTECORSE FOUR/LE MONDE

tion générale des finances publiques], déplore la motion du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, en dénonçant la suppression de 93 trésoreries dans la région. Et « tout le monde ne peut pas avoir un avocat fiscaliste », rappelle Jean-François Pichey, maire de Houx (Eure-et-Loir). Bercy mise également sur le numérique ou des tournées de camionnettes du service public. Mais là encore, les communes mettent en garde. « Nos concitoyens ont le droit d'attendre autre chose que des services en ligne ou des minibus écumant nos campagnes, les considérant ainsi comme des administrés de seconde zone », considère Marc Guerrini, maire des Villages-Voivéens (Eure-et-Loir). D'autant que la dématérialisation, « si elle facilite la vie de nombreux usagers, anonymise les relations et peut être un véritable facteur d'exclusion pour une partie de notre population », rappelle le conseil général d'Indre-et-Loire.

Après des années de réorganisation des services publics, les élus locaux sont à fleur de peau. Beaucoup d'élus considèrent qu'ils ont déjà fourni les efforts demandés. Les maires ruraux des Alpes-de-Haute-Provence, par exemple, rappellent « qu'il y a deux ans », l'Etat avait poussé pour qu'un hôtel des impôts soit installé à Sisteron. L'idée était de « regrouper la perception et les finances, sans quoi tout serait regroupé

ailleurs ». Les élus obtiennent : « L'intercommunalité a cacheté le bâtiment de La Poste, fait 300 000 euros de travaux ». Or, aujourd'hui, s'insurgent-ils, « unitairement, la décision est prise de fermer ». Même incompréhension à Vitry (Ille-et-Vilaine). Le président de Vitry Communauté, Pierre Méhaignerie, a écrit à Gérard Darmanin : « En Bretagne, lui rappelle-t-il, un très important travail de rationalisation a déjà été opéré, avant de préciser à la main : « La proximité est souvent moins coûteuse et plus humaine. »

Coup de grâce

Cette nouvelle vague de réorganisation est donc vécue comme le coup de grâce. « Il s'agit de la disparition de quelques derniers services de l'Etat qui étaient encore présents sur nos territoires ruraux », dénonce la présidente de la communauté de communes Grand sud Tarn-et-Garonne, Marie-Claude Nègre. A Sainte-Anne-Saint-Prest (Haute-Vienne), on dénonce « l'abandon par l'Etat des territoires ruraux alors même que le besoin de services publics de proximité et de qualité n'a jamais été aussi prégnant ».

La délibération regrette qu'« à l'image de tous les services publics, de La Poste, de Pôle emploi, des transports, de l'éducation, des services décentralisés de l'Etat, celui des finances publiques va également disparaître de notre terri-

« Nos concitoyens sont en droit d'attendre autre chose que des services en ligne ou des minibus »

MARC GUERRINI
maire des Villages-Voivéens
(Eure-et-Loir)

toire, en dépit des besoins de notre population, accentuant la désertification de nos territoires ruraux ». « On est en train de nous abandonner complètement au profit des zones urbaines et périurbaines. C'est de plus en plus clair, soupire Gilles Delaur, maire de Limousis (Aude). J'en arrive à me demander à quoi sert encore l'Etat, si ce n'est ramasser des impôts... ». La ville de Ham (Somme) dénonce, elle, « une restructuration d'une ampleur jamais connue » et redoute « un vide sidéral pour les usagers et les collectivités à l'est de la Somme ». Ce sentiment d'abandon est mêlé de l'impression d'être méprisé par la capitale. « Sorti de Paris, la France n'existe plus, note ainsi Olivier Poutreux, maire de Rembercourt-Sommaise. Comme il avait Jean Gabin dans *Le Président*, on est dirigé par des lauriers qui fixent le prix de la betterave mais ne sont pas fous de planter un radis. »

Cette colère sourde qui macère depuis des années est en train de mal tourner, préviennent plusieurs maires. « La situation est très grave, indique par exemple Olivier Poutreux. Je crains une jacquerie. Nous, on la sent venir, et ça me fait peur. Mais quand vous traversez certains bourgs, ici, des petites villes, c'est une catastrophe. Tout tombe, il n'y a plus rien. Ça se meurt... ». Son collègue de Limousis a la même impression : « On a le sentiment d'être revenu à l'époque féodale, pointe Gilles Delaur, avec le seigneur haut et nous, qui faisons ce que nous pouvons pour survivre... »

L'exécutif semble avoir pris conscience du danger. Selon nos informations, en juillet, le président de la République a vertement reproché à son ministre cette initiative qui risque de « rallumer le feu » de la colère populaire. L'entourage de M. Darmanin dément fermement cette explication houleuse, et tente de relativiser la bronca. « Dans le cadre d'une grande transformation, conflictuelle, des oppositions se forment, c'est normal. Des soutiens aussi, car beaucoup d'élus soutiennent ce projet. »

Par ailleurs, l'entourage du ministre rappelle que le projet est en discussion : « Partout les concertations se poursuivent et nous sommes dans une démarche de dialogue pour arriver à des solutions communes. » Un premier bilan sera établi à l'automne. ■

BENOÎT FLOCH

JEAN-MARC TODESCHINI

- Vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.
- Vice-président de la commission spéciale sur le projet de loi habilitant le Gouvernement à prendre par ordonnance les mesures de préparation du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne.
- Vice-président de la Mission Commune d'Information sur « Les enjeux de la filière sidérurgique dans la France du XXIe siècle : opportunité de croissance et de développement ».
- Membre du Groupe de suivi sur le retrait du Royaume-Uni et la refondation de l'Union européenne.
- Membre titulaire de la Délégation française à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN.
- Conseiller communautaire de Rives de Moselle.
- Conseiller municipal de Talange.

Rédaction - Illustration - Mise en page : Jean-Marc TODESCHINI et son équipe, sauf mention contraire. © septembre 2019.

Pour ne plus recevoir cette lettre d'information, vous pouvez nous le faire savoir par mail, courrier ou fax. Les contacts sont en page 2.

Défense des Services Publics

Les maires ruraux organisent une mobilisation le mercredi 18 septembre à 9 h 30 devant la Direction départementale des finances publiques, à Metz, à l'angle de la rue de Curel et de l'avenue Foch.

En mission avec le Sénat, je ne pourrai être présent mais j'invite tous les maires, adjoints, conseillers... à se joindre avec leur écharpe à cette manifestation pour défendre l'égal accès de TOUS aux services publics.

